

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

n° 214-23 C

Objet : RS - Signature d'une convention d'objectifs avec Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes et attribution d'une subvention

- date de convocation le 15 décembre 2023
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi vingt-et-un décembre à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 59

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Vincent Miguet
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Martine Lambert
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	James Hallay - Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Sabrina Haerincq - Micheline Myard-Dalmaï - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Alexandra Turnar - Philippe Vuillemet
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 13

de Anne-Marie Barouti à Alain Saurel - de Sophie Bourgade à Florence Bourgeois - de Michel Camoz à Gaëtan Pauchet - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillemet - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Philippe Gamen à Jean-Pierre Fressoz - de Danièle Goddard à Thierry Repentin - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martin Noblecourt à Pierre Brun - de Marie Perrier à Hervé Ferroud-Plattet - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Walter Sartori à Aloïs Chassot - de Alain Thieffenat à Martine Lambert

• conseillers excusés : 10

Jimmy Bâabâa - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Max Joly - Laïla Karoui - Luc Meunier - Marine Mithieux - Raphaële Mouric - Farid Rezzak - Sara Rotelli

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 21 décembre 2023

délibération n° 214-23 C

objet **RS - Signature d'une convention d'objectifs avec Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes et attribution d'une subvention**

Marie Bénévise, vice-présidente chargée des déchets et de l'économie circulaire, rappelle que Grand Chambéry est partenaire de l'association Unis-Cité Auvergne Rhône-Alpes depuis 2008 pour la réalisation de missions d'intérêt général concernant la problématique de la gestion des déchets.

L'association Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes, dont une antenne est située à Chambéry, a l'objectif d'animer et de développer des programmes de service civique pour les jeunes, en menant en équipe des projets de service à la collectivité, tout en leur apportant une aide matérielle, un soutien individualisé dans l'élaboration d'un projet d'avenir, et une ouverture sur la citoyenneté.

Chaque année, une équipe de 4 jeunes volontaires sont présents auprès de Grand Chambéry 2 jours par semaine de novembre à juin, pour réaliser une mission de sensibilisation à la prévention et au tri des déchets en lien avec les objectifs de la politique publique communautaire.

En plus de cet accueil annuel, l'association propose la mise en place de service civique en intermédiation avec Grand Chambéry.

En 2024 et sur une durée de 7 mois, 2 volontaires rejoindront la direction des déchets pour des missions d'actions de sensibilisation et d'accompagnement sur la prévention/réduction des déchets des manifestations et événements locaux.

La direction des déchets accompagne et prête du matériel de gestion des déchets aux organisateurs d'événements et de manifestations depuis plus de 10 ans. En 2023, la barre des 100 événements accompagnés a été franchie.

Il est donc proposé de faire intervenir une équipe de 2 jeunes volontaires, présents 4 jours par semaine pendant 7 mois, de février à septembre 2024.

La collectivité conserve la possibilité de choisir les actions de l'association qu'elle souhaite soutenir en fonction de son projet politique par une concertation en amont et un suivi régulier au cours de l'exécution (possibilité d'avenant en cours d'exécution).

Pour ce projet, Unis-Cité sollicite :

- 2 000 € au titre de son accompagnement à la mise en œuvre et au suivi du service civique,
- 113,02 € / volontaire / mois, soit 1 582,28 € pour 2 volontaires pendant 7 mois, correspondant à l'indemnité complémentaire légale due aux volontaires. Par simplification de gestion, cette somme est versée mensuellement par Unis-Cité aux jeunes. Unis-Cité refacture à Grand Chambéry les montants versés au réel en fonction de la durée effective des contrats de service civique.

Une convention sera signée entre les deux entités détaillant ainsi les engagements de chacun.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de déchets ménagers et assimilés,

Vu la circulaire n° NOR PRMX1001610C du 18 janvier 2010 relative aux relations entre les pouvoirs publics et les associations : conventions d'objectifs et simplification des démarches relatives aux procédures d'agrément,

Vu l'avis de la commission déchets du 20 novembre 2023,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve la convention avec l'association Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes,

Article 2 : **accorde** à l'association Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes une subvention de 3 582,28 €,

Article 3 : **autorise** le président ou son représentant à signer la convention et tous documents y afférents.

le président,
Thierry Repentin

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'TR' or similar, written over a horizontal line.

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **214-23 C**

Objet de l'acte :	RS - Signature d'une convention d'objectifs avec Unis-Cité Auvergne-Rhône-Alpes et attribution d'une subvention
Thème Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	21 décembre 2023
Annexe(s) :	PROJET CONVENTION

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20231221-lmc1H30640H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H30640H1

Date de transmission en Préfecture :	26 décembre 2023
Date de réception en Préfecture :	26 décembre 2023
Publication sur le site internet:	mercredi 27 décembre 2023